

# ACTIVITÉS SPORTIVES



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 22 Mai 2023

**Présents** : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO.

**Excusé** : M. BARRERA.

### SECTEUR COUPE

La Finale de la Coupe Grand Vaucluse **ESP SORGUES / AC VEDENE LE PONTET** du 29 Mai 2023 se jouera à 17H00 au Stade Montbord.

Il n'y a pas de lever de rideau.

### SECTEUR CHAMPIONNAT

**Liste des équipes dont le classement de fin de saison sera pénalisé d'un retrait de 9 ou 12 points -Art 6 Annexe 13-**

#### **D3:**

Match N° 24930893 BOLLENE FOOT

Match N° 24930896 BOLLENE FOOT : - 12 points

Match N° 24892223 CHEVAL BLANC 2 : - 9 points

Match N° 24892225 CHATEAURENARD FA 2 : - 9 points

#### **D4:**

Match N° 24892828 ALTHEN SC 2 : - 9 points

Match N° 24892965 NOVES O 2 : - 9 points

Match N° 24892705 ALTHEN SC 3 : - 9 points

Match N° 24892973 ST SATURNIN US 2 : - 9 points

Match N° 24892703 LAPALUD US 2 : - 9 points

Match N° 24892843 ETOILE D'AUBUNE 2 : - 9 points

Match N° 24892979 LACOSTE US : - 9 points